Première Circonscription

Elections Législatives des 23 et 30 juin 1968

Joseph ROBAUT



Conseiller général du 2e Canton de Nice
Directeur Commercial
Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre 1939-1945
Officier dans l'Ordre National du Mérite

Ve REPUBLIQUE

UNION POUR LA DEFENSE DE LA REPUBLIQUE

Electrices, Electeurs,

Dans ma profession de foi du premier tour de scrutin, je vous ai donné les raisons de ma candidature et défini les buts que je désire atteindre.

13 332 électrices et électeurs m'ont déjà donné leur confiance et je les en remercie très sincèrement.

Grâce à eux, j'arrive largement en tête des candidats nationaux.

Pour ce deuxième tour, je bénéficie du désistement de M. Jacques Toussaint qui représentait les Républicains Indépendants Giscardiens et qui a déclaré :

« Je remercie très chaleureusement les électeurs et électrices qui m'ont accordé leur confiance et, fidèle à la discipline nationale, je leur demande instamment de reporter leurs suffrages, sans restriction, sur M. Joseph Robaut, arrivé en tête des nationaux et le mieux placé pour faire échec au communisme. »

Mais ces 6 242 voix ne peuvent suffire à battre nettement le candidat communiste M. Virgile Barel.

Me référant aux décisions des centres nationaux pour les désistements, et plus particulièrement aux déclarations de MM. Pompidou et Duhamel du 24 juin, je demande aux électrices et électeurs de M. Pitti-Ferrandi, candidat Progrès et Démocratie Moderne, de prendre conscience des résultats du premier tour et du danger d'une élection triangulaire ou de suffrages perdus qui ne peuvent que conduire à donner le siège au parti communiste dans cette circonscription où, dès le premier tour, plus de 56 % d'électeurs nationaux le lui ont refusé.

Je m'adresse enfin aux abstentionnistes qui n'ont pu ou voulu se manifester au premier tour et je leur demande de prendre, eux aussi, leurs responsabilités.

Faisons cette large union à l'échelon de notre circonscription, elle sera le reflet de celle qui donnera à notre pays une majorité forte et agissante.

Joseph ROBAUT.



Suppléant éventuel :

Pierre BOLDRON

Hôtelier
Chevalier de la Légion d'Honneur
Médaille Militaire
Croix de Guerre 1939-1945
Rosette de la Résistance

IMP. UNIVERSELLE - NICE